



ORDRE DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES
DE LA CHARENTE

NEWSLETTER N°129

IFMK et apprentissage

L'IFMK d'Angoulême a reçu un agrément d'ouverture via la nouvelle région aquitaine avec une contrainte d'apprentissage pour les k3 et k4.

En concertation avec La Croix Rouge (organisme formateur) nous aimerions **établir une première liste de masseurs kinésithérapeutes désireux de s'inscrire** à cette aventure de l'apprentissage.

Cette liste nous permettrait d'anticiper les montages financiers possibles.

Le fait de vous inscrire ne vous engage en rien.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à nos étudiants et la profession

Confraternellement.

Emmanuel BOISSEAUD

